

Rapport sur le plan de réalisation de l'ÉES

Le Québec et le gaz de schiste

Février 2012



Quelques dates importantes

2008 - 2012

(2008)

L'exploration débute sans consultation citoyenne.



(2009)

- La population découvre le gaz de schiste.
- L'opposition se forme.
- L'AQLPA demande un moratoire et une intervention du BAPE.

(2010)

- Une audience publique tronqué est mis en place par le BAPE.
- L'Industrie réagit.
- •Informée , la population se fâche.

- Formation du comité de l'ÉES
- •L'opposition continue

(2008)

L'exploration débute sans consultation citoyenne.



- La population découvre le gaz de schiste.
- L'opposition se forme.
- L'AQLPA demande un moratoire et une intervention du BAPE.



(2010)

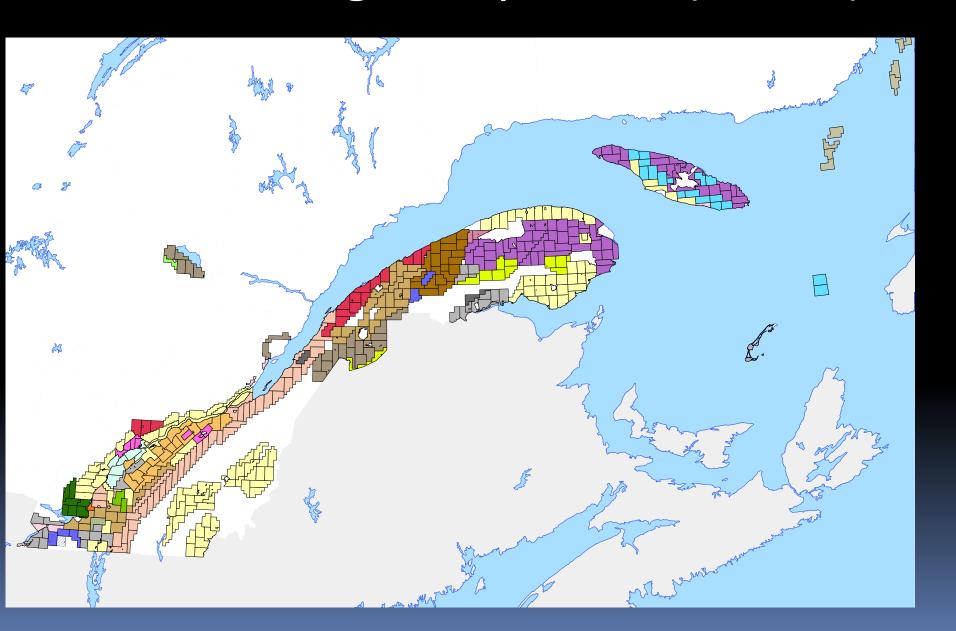
- Une audience publique tronqué est mise en place par le BAPE.
- L'Industrie réagit.
- •Informée , la population se fâche



- Formation du comité de l'ÉES
- •L'opposition continue.

Plus de 600 permis sont pratiquement donnés par le gouvernement à l'industrie (gaz et pétrole)

Permis de gaz et pétrole (MRNF)



L'exploration débute sans faire de bruit.

DOUCEMENT, SANS INFORMER LES CITOYENNES ET CITOYENS.

(2008)

L'exploration débute sans consultation citoyenne.



(2009)

- La population découvre le gaz de schiste.
- L'opposition se forme.
- L'AQLPA demande un moratoire et une intervention du BAPE.



(2010)

- Une audience publique tronqué est mise en place par le BAPE.
- L'Industrie réagit.
- •Informée , la population se fâche



- Formation du comité de l'ÉES
- •L'opposition continue.

L'AQLPA et certaines citoyens et citoyennes découvrent ce qu'est le gaz de shiste, étudient la situation et commencent à faire part de leurs inquiétudes et de leur opposition.

Le 28 septembre, l'AQLPA demande un moratoire complet et une audience publique générique.

(2008)

L'exploration débute sans consultation citoyenne.



(2009)

- La population découvre le gaz de schiste.
- L'opposition se forme.
- L'AQLPA demande un moratoire et une intervention du BAPE.



(2010)

- Une audience publique tronqué est mise en place par le BAPE.
- L'Industrie réagit.
- •Informée , la population se fâche



- Formation du comité de l'ÉES
- •L'opposition continue

Le gouvernement réagit à la pression et donne un mandat tronqué au BAPE.

BAPE: Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

- Le mandat n'inclut pas la pertinence de développer les gaz de schiste au Québec mais uniquement de savoir comment ceux-ci peuvent-être exploités de façon "durable".
- Le gouvernement (PLQ) est ouvertement en faveur du dévelopement des gaz de schiste au Québec.
- La Commission du BAPE conclut que le manque d'information est majeur. Celle-ci recommande une ÉES (Étude environnementale stratégique)
- Toujours pas de moratoire!

Les populations à proximité des puits commencent à mentionner les nuisances liées à la pollution de l'air et par la lumière. Elles craignent la contamination de l'eau.

2010-2011

L'industrie réagit aussi.

- Pour tenter de convaincre la population québécoise que les gaz de schiste sont source de prospérité pour le Québec, l'Association pétrolière et gazière organise trois rencontres fort mouvementées. Un fiasco total pour l'APGQ.
- L'Association canadienne des produits pétroliers embauche une entreprise de relations publiques pour créer et gérer un forum d'échanges entièrement contrôlé par l'industrie. Un nouveau concept, le blanchiment de discours ?
- L'industrie embauche trois symboles nationaux pour convaincre la population québécoise d'accepter les gaz de schiste. Toujours sans succès.

Un rapport est publié: 19 des 31 puits ont des fuites de méthane.

"Moratoire pour une génération", organise une marche de plus de 600 kilomètres (de Rimouski à Montréal) pour sensibiliser les gens et exprimer leur opposition.

À leur arrivée à Montréal, ils s'intègrent à une manifestation de 10 000 personnes qui demandent une place pour les représentants citoyens et environnementaux sur le comité de l'ÉES. Encore une fois, le moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste est ignoré.

(2008)

L'exploration débute sans consultation citoyenne.



(2009)

- La population découvre le gaz de schiste.
- L'opposition se forme.
- L'AQLPA demande un moratoire et une intervention du BAPE.



(2010)

- Une audience publique tronqué est mise en place par le BAPE.
- L'Industrie réagit.
- •Informée , la population se fâche



- Formation du comité de l'ÉES
- •L'opposition continue.

Le regroupement des groupes citoyens organise un premier voyage en Pennsylvanie (États-Unis) pour en savoir d'avantage sur la réalité quotidienne du développement des gaz de schiste

L'ppposition grandit encore...

Le plan de réalisation de l'étude environnementale stratégique (ÉES) est rendu public.

Les sections de l'analyse de l'AQLPA

- L'essence même du rapport
- La méthodologie
- Le comité
- Les objectifs du gouvernement du Québec
- Les principes de développement durable



Les résultats sont parfois décevants...

Des questions fondamentales ont été négligées.

CONSTATS

- Il s'agit davantage d'une étude d'impact environnementale que d'une étude environnementale stratégique.
- Sans moratoire, l'ÉES n'a pas de crédibilité.
- Les objectifs de réduction des GES et bien d'autres objectifs gouvernementaux risquent de ne pas être atteints et ne sont pas analysés par le comité de l'ÉES.
- Le comité de l'ÉES n'a pas expliqué en quoi le développement des gaz de schiste respectait les 16 principes du développement durable.
- Les verbatims de la consultation publique et la documentation des gens et groupes y ayant participé ne sont pas disponibles.

L'AQLPA a émis plusieurs recommandations pour le comité de l'ÉES et demande des clarifications sur certaines sections du rapport.

Celles-ci se trouvent dans les trois présentations PPT détaillées (français et anglais) et le rapport lui-même (en français seulement).



Thématiques analysées

- 1. La méthodologie
- 2. Les 16 principes de développement durable du gouvernement du Québec et le gaz de schiste
- 3. Les objectifs du gouvernement du Québec et le gaz de schiste

Ces présentations et le rapport sont disponibles sur le site de l'AQLPA: www.aqlpa.com

